



### **08/07/2013 - Du mouvement chez les actionnaires de SOCOFE : IPFH absorbe CHF**

Le 24 juin 2013, l'Assemblée générale de CHF a prononcé la fusion par absorption de CHF par l'IPFH. L'Intercommunale Pure de Financement du Hainaut (IPFH), qui fédère les intérêts des villes et communes du Hainaut dans le domaine de l'énergie, détient ainsi désormais 100% des parts de CHF.

Conséquence de cette opération : les parts détenues par CHF en SOCOFE sont devenues la propriété de IPFH, portant la participation de celle-ci en SOCOFE à 14,18%.

Pour rappel, outre les partenaires financiers et institutionnels associés au capital de SOCOFE, l'actionnariat de cet holding wallon est significativement composé d'intercommunales. Conformément à ses missions, SOCOFE veille à ce qu'elles soient représentatives de la Wallonie. SOCOFE est ainsi un véhicule fédérateur des investissements stratégiques des communes de Wallonie, permettant à celles-ci de disposer d'un effet de levier sur ces dossiers.